



PROJET DETECT

QU'EST-CE QUE LE PROJET DETECT ?

Le projet DETECT a pour but de former des professionnels issus de différents corps de métier (forces de l'ordre, personnel médical, personnel associatif, inspecteurs du travail, magistrats, etc.), ayant pour point commun d'être potentiellement en contact avec des personnes victimes de la traite des êtres humains. L'objectif est d'améliorer l'identification et la protection de ces personnes particulièrement vulnérables.

11 sessions de formations sont organisées à partir de janvier 2018, en région parisienne et dans la région des Hauts de France. Les dates et le programme seront mis en ligne sur le site de l'OIM France.

QUI PEUT BÉNÉFICIER DES FORMATIONS ?

Il s'agit de formations de premier niveau, s'adressant à des personnes n'ayant pas ou très peu de connaissance sur le phénomène de la traite des êtres humains et sur les dispositifs existant en France.

QUEL EST LE CONTENU DES FORMATIONS ?

La formation dure une journée, et s'articule autour de trois modules principaux :

- ➔ Module 1: Traite des êtres humains - définitions et cadre législatif
- ➔ Module 2: Identification des victimes - indicateurs et techniques d'entretien
- ➔ Module 3: Orientation des victimes de traite - A qui s'adresser ?

Le contenu détaillé de chaque module est adapté au profil des participants à la formation.

QU'EST-CE QUE JE REÇOIS À L'ISSUE DES FORMATIONS ?

A l'issue de chaque formation, un kit électronique comprenant des ressources et des outils relatifs à la thématique est remis à chaque participant. Ce kit doit permettre aux personnes ressources formées de rafraîchir leurs connaissances si elles rencontrent une victime potentielle, mais également de sensibiliser d'autres professionnels autour d'eux.

Un certificat vous sera également remis par l'OIM, attestant de votre participation à la formation de premier niveau à l'identification et l'orientation des victimes de la traite des êtres humains.

INFORMATIONS PRATIQUES



Janvier à décembre 2018



Fanny Ruinart,
fruinart@iom.int

Chloé Taillard Yévenes,
ctyevenes@iom.int

01 40 44 06 91

www.iomfrance.org

A PROPOS DE L'OIM

L'OIM, organisme des Nations Unies en charge des migrations, a été créée en 1951 et est l'organisation intergouvernementale chef de file dans le domaine de la migration.

L'OIM est engagée dans la lutte contre la traite des personnes depuis 1994. A ce jour, elle a porté assistance à plus de 90 000 victimes.

Depuis plus de dix ans, l'Organisation gère un outil central de gestion des dossiers de traite qu'elle a élaboré, la Base de données mondiale sur la lutte contre la traite d'êtres humains, qui est la plus grande base de données mondiale comprenant des données primaires sur les victimes de la traite.

